

Jean Benoist

Médecin et anthropologue
Laboratoire d'Écologie humaine, Université d'Aix-Marseille III, France.

(2006)

“À La Réunion, la plante entre tisane et prière.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean Benoist, anthropologue

“À La Réunion, la plante entre tisane et prière.”

Un article publié dans la revue **Ethnopharmacologia. Bulletin de la Société française d'ethnopharmacologie et de la Société européenne d'ethnopharmacologie**, no 37, juin 2006, pp 6-12.

M Jean Benoist, anthropologue, nous a accordé le 25 mai 2009 son autorisation de diffuser cet article dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : oj.benoist@wanadoo.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

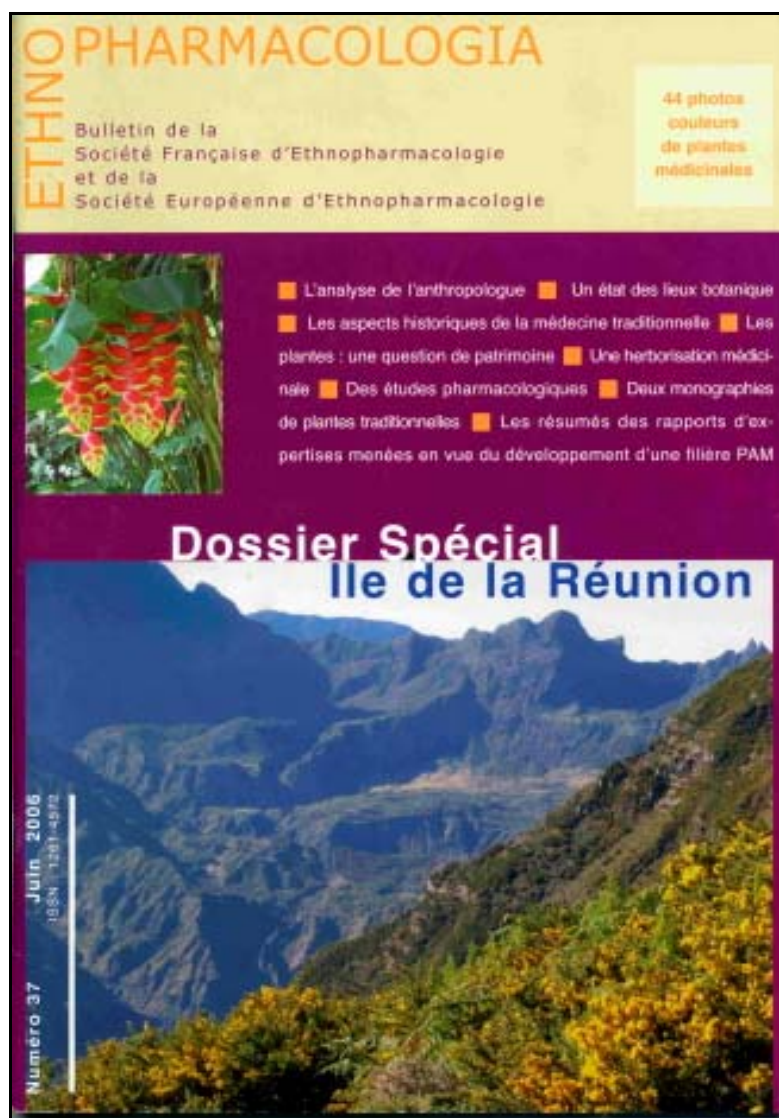
Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 27 mai 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Jean Benoist

“À La Réunion, la plante entre tisane et prière.”



Un article publié dans la revue **Ethnopharmacologia**. **Bulletin de la Société française d'ethnopharmacologie et de la Société européenne d'ethnopharmacologie**, no 37, juin 2006, pp 6-12.

Jean Benoist ¹

“À La Réunion, la plante entre tisane et prière”.

Un article publié dans la revue **Ethnopharmacologia. Bulletin de la Société française d'ethnopharmacologie et de la Société européenne d'ethnopharmacologie**, no 37, juin 2006, pp 6-12.

À La Réunion, l'univers végétal fait littéralement partie de la société. Comme on parle les « animaux de compagnie », on pourrait véritablement y parler de « plantes de compagnie » ; elles sont familières, aimées, soignées ; elles ont une personnalité, des humeurs et des exigences. Il est aisé d'observer la profusion des fleurs autour de la plus modeste case des Hauts, mais chaque jardin héberge aussi d'autres plantes, moins visibles mais tout aussi essentielles : celles qui soignent, celles qui éloignent les esprits, celles qui détournent les regards maléfiques. On connaît bien des façons de préparer des tisanes pour les maux les plus divers, et on utilise aussi plus qu'ailleurs les ressources alimentaires qu'offrent les plantes. Là où dans d'autres pays on ne consomme que le fruit, à La Réunion on sait utiliser les feuilles pour se nourrir et les bourgeons (les « coeurs ») pour se soigner. On sait ramasser au bord du chemin bien des plantes vertes, les « brèdes », mais on sait aussi dire les formules et choisir les offrandes à adresser à la plante avant de prélever sur elle une branche, des feuilles ou un morceau d'écorce, de façon à ce qu'elles restent porteuses de toute leur puissance.

Il n'est pas, dans l'île, d'ethnobotanique désincarnée, qui serait capable de faire avouer à la plante ses propriétés sans entendre ceux qui lui donnent un sens: ils

¹ Médecin et anthropologue. Professeur émérite à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille

préparent des mélanges (des « complications ») , ils savent dire les prières accompagnant le soin et ils connaissent les heures du jour propices loin desquelles la plante s'affadit et les lieux où elle a toute sa force . « Tisaneurs » et officiants de cultes détiennent certes un savoir sur la plante, mais ils conduisent aussi la relation avec elle, la façon de lui demander ce que l'on attend d'elle et de lui donner ce qu'elle attend de nous.

* * *

Toutefois il en va différemment selon que la plante est nourriture ou médicament. Quand la plante se fait aliment, elle offre sans ambiguïté le visage d'une amie, passivement nourricière, qu'il s'agit tout au plus de cuire et de malaxer pour la rendre bonne au goût et aisée à digérer. C'est sa chair, sa substance qui nourrissent. Lorsqu'elle se fait médicament, il en va tout autrement. On ne voit ni ne goûte les corps subtils qu'elle abrite et qui viennent soigner. Dans l'imaginaire s'agit-il même de substances plutôt que d'une âme de la plante, insaisissable parce qu'à peine matérielle, même si le végétal en est l'indispensable support ?

À La Réunion, cet imaginaire puise à des sources multiples, et on ne peut pas comprendre les usages de la plante sans faire un détour vers la façon dont s'est formée la société si particulière de cette île. Elle est en effet issue d'une succession en à peine plus de trois siècles de vagues migratoires d'origines très diverses : France, Madagascar, côte orientale d'Afrique, Inde, Chine, Comores, voire Malaisie... Mais cette immigration ne s'est pas faite au hasard, et elle a été canalisée par le cadre contraignant d'un pouvoir colonial soucieux d'attirer des nouveaux venus. Contrastant par tous les traits qui servent aux hommes à se distinguer les uns des autres (traits physiques, langue, organisation sociale, religion etc...), les individus originaires des groupes ethniques ainsi mis en présence se sont vu assigner des positions économiques et des statuts fort inégaux dans la société nouvelle à laquelle on les intégrait. Société polyethnique donc, mais, d'emblée hautement hiérarchisée sous le contrôle de la métropole européenne et du groupe local qui la représentait.

La mise en place a commencé en 1663 avec le premier établissement permanent. Le peuplement, fort lent, n'avait abouti en 1713 qu'à une population de 1.171 individus (633 blancs et 538 noirs). Il s'accéléra au XVIIIe siècle avec l'arrivée de nouveaux colons français et d'esclaves malgaches et africains. On passa

en 1800 à 60,000 individus, dont 10,000 d'origine européenne, les autres venant essentiellement de Madagascar et d'Afrique orientale, tandis que les originaires d'Asie étaient encore rares, malgré le début de la présence indienne, grâce aux Tamouls venus de Pondichéry. Au cours du XVIII^e siècle des inégalités sociales croissantes séparèrent les Blancs en une minorité de planteurs aisés et une masse pauvre qui vivait sur de petites exploitations agricoles ("Petits Blancs"). Les esclaves africains et malgaches formaient un groupe important, tandis que les métis-sages et les affranchissements commençaient à donner naissance à un groupe de gens de couleur libres. Au début du XIX^e siècle l'essor des plantations sucrières accentua les disparités sociales en concentrant les terres, ce qui prolétarisa la masse des petits agriculteurs d'origine européenne. Les esclaves, progressivement libérés, rejoignirent ces petits agriculteurs, et malgré l'existence de barrières ethniques il s'instaura des échanges culturels intenses au sein de cette couche défavorisée. Sur les grandes propriétés, l'aristocratie foncière fit alors appel à des travailleurs sous contrat, et l'immigration indienne fut organisée sur une grande échelle. Le caractère polyethnique de l'île se trouva renforcé dès la seconde moitié du XIX^e siècle par la venue de commerçants chinois de la région de Canton, et de musulmans indiens de la région de Surate. Ces migrations des hommes furent aussi celles des plantes, chacun apportant quelques espèces familières, tandis que les introductions les plus systématiques étaient le fait des pouvoirs publics et des planteurs. Elles furent aussi celles des dieux, de leurs cultes, et des connaissances médico-magiques du végétal, si souvent associées aux cultes.

Depuis 1946, l'île, devenue département français est intégrée sur le plan légal à la France métropolitaine ce qui a entraîné la venue de milliers de fonctionnaires de la métropole, puis l'entrée de travailleurs comoriens qui forment un sous-prolétariat urbain ; et aussi une immigration privée venue de la métropole qui s'est beaucoup développée depuis les années 80 .

Il serait cependant erroné de concevoir la Réunion comme une « mosaïque » ethnique. Malgré bien des tensions, la fusion l'emporte sur la dislocation, et ce qui caractérise l'île est avant tout l'entrecroisement des héritages dans le creuset créole, créant une culture qui, comme la langue créole, est le patrimoine de chacun. En matière de soins, et tout particulièrement d'usage des plantes, cette fusion, cette créolité se révèle dans la façon dont s'entrelacent et se combinent connaissances

et traditions venues de tous ces horizons, et les formes d'usage de la flore reflètent eux aussi le peuplement humain et les convergences créoles.

Tournons nous maintenant vers ceux qui cueillent et préparent les plantes.

Dans son livre fort riche consacré aux plantes médicinales de La Réunion, Roger Lavergne donne nombre de portraits de « tisaneurs », essentiellement ceux des Hauts de l'île. Il convient de commencer par ces rencontres ; elles ouvrent au visiteur un panorama humain fort large. En matière de plantes médicinales, ils sont partout la référence. Mais l'intrication du technique et du surnaturel dans les actes de soin s'accompagne de courants souterrains de convergences symboliques qui font écho au métissage de l'île. Il est alors plein d'enseignement de plonger au coeur de ce métissage.

Allons pour cela rendre visite à une personne placée au coeur du carrefour culturel qu'est La Réunion. Elle prépare des extraits de plantes et elle confectionne des sirops, mais ce qu'elle nous enseigne va plus loin et a valeur exemplaire.

MADAME JOSEPH ²

Madame Joseph soigne les malades par des sirops qu'elle confectionne à partir de plantes. Issue, comme beaucoup de Réunionnais, d'alliances interethniques qui lui donnent des ancêtres européens, indiens, africains et malgaches, elle participe de leurs connaissances, et aussi du support religieux de ces connaissances. Plusieurs traditions, que d'autres pourraient juger contradictoires, confluent en elle. Mais aucune n'est exclusive : il n'y a pas entre elles d'opposition explicite. Chaque tradition contribue à déterminer, dans certaines circonstances, tel ou tel comportement, telle conduite. Ce que pratique Madame Joseph exprime une compatibilité qui devient peu à peu une complémentarité vécue comme nécessaire : telle conduite issue de références catholiques ne peut se dérouler que lorsque certaines conditions exigées par l'hindouisme ont été remplies ; telle autre, de source in-

² Ce qui a trait à Madame Joseph est repris de mon livre « *Anthropologie médicale en société créole* », Paris, P.U.F, 1992. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

dienne, doit tenir compte des limites qu'impose une règle de tradition malgache, et ainsi de suite, l'ensemble des héritages s'érigeant en système.

Ici, la médecine populaire par les plantes n'est pas seulement faite d'un corpus de recettes, voire d'une image et d'un modèle explicatif de la maladie. S'infiltrant plus avant dans le social, elle devient l'un des médiateurs entre des codes issus de sources hétéroclites, et l'un des foyers de leur convergence.

Les connaissances techniques existent certes, mais leur efficacité est perçue, et exprimée, comme le résultat de la continuité avec les lignes de force ancestrales. Aussi, les filiations qui rattachent cette femme à des lignages si contrastés exigent-elles le respect des obligations propres à chacun d'eux : respect d'interdits alimentaires, accomplissement de rituels qui se réfèrent à divers univers religieux. Derrière le geste apparemment simple qui consiste à préparer et à administrer des tisanes, coexistent des ancestralités différentes.

La réputation des sirops et des tisanes de Madame Joseph s'étend bien au-delà du petit quartier où elle demeure, dans les Hauts de l'Ouest. On vient la voir d'une dizaine de kilomètres à la ronde, de la campagne comme des bourgs.

Agée d'environ soixante ans, douce et non dépourvue d'humour, Madame Joseph est mince, timide et un peu gauche dans ses gestes. Sa peau est sombre ; par son visage, il est difficile de la situer dans le panorama ethnique de l'île. Les traits indiens prédominent, mais les cheveux sont plus bouclés, et le nez plus large qu'ils ne le sont en général chez les Indiens. Sa robe d'un noir qui tend au gris, ses chaussures sans talon, son corsage gris, tout concourt à donner l'image d'une personne discrète, effacée, qui porte en elle les traces d'un destin où elle a été surtout soumise aux nécessités et aux tâches quotidiennes. Elle s'exprime uniquement en créole, elle ignore le français et elle est illettrée. Depuis sa petite enfance, elle a travaillé sur une plantation de l'usine. Elle a cessé, voilà quelques années, quand son gendre est venu s'installer sur le terrain qu'elle avait acheté peu après son veuvage.

Madame Joseph gère avec soin son métissage. Son grand-père paternel est venu de l'Inde, à la fin du 19^{ème} siècle ; elle ne connaît rien de sa grand-mère maternelle. Du côté de sa mère, elle sait qu'il y avait des origines malgaches, "Tanasse", dit-elle, et aussi créoles. Placée au carrefour de plusieurs traditions, elle se

juge obligée de tenir compte des unes et des autres. Aussi suit-elle une série d'interdits alimentaires que les flux ancestraux ont canalisés vers elle : pas de cabri ni d'anguilles "parce que la race Tanasse mange pas", pas de boeuf "parce que je suis la descendance de notre papa" (indien). Devant elle s'ouvrent ainsi plusieurs chemins vers le divin. "Je pense le Bon-Dieu catholique, les âmes du Purgatoire ; je pense le Bon-Dieu malbar : Kali, Maldévirin, Mini, toutes zaffaires".

La rencontre de ces traditions se fait aussi harmonieusement dans son esprit que dans son corps. Elle est solidaire de chacune; elle les vit comme autant de sources d'elle-même, comme autant d'univers où elle a le plein droit d'entrer et qui se complètent.

Sa pratique reflète cette intrication des courants originels. Elle avait acquis la connaissance des herbes avec un oncle maternel qui lui a transmis son don. Il ne lui a pas enseigné de prière ni de formule sacrée, et elle se contente lors de chaque consultation de penser à Dieu ("imagine Bon-Dieu"). Mais pour que le don survive, et soit efficace, elle doit accomplir régulièrement certains actes.

Ce fut d'abord lors de la transmission du don. Son oncle était comme elle mélangé de plusieurs "nations" : malbar, malgache, cafre. De ce fait il ne mangeait pas de cabri, car il était un "Tanasse", et non un mangeur de cabri comme d'autres malgaches, présents eux aussi à la Réunion, les "Tandrouie" (Antandroy). Mais il mangeait le cochon, et il brûlait le camphre dans les chapelles indiennes. Le jour où il lui a transmis son don, il l'a d'emblée placée au carrefour de cultes et de lignages qu'il incarnait lui-même. Il l'a conduite devant une chapelle indienne, il a mis à terre diverses "choses" et il a allumé du camphre. Il lui a parlé, appris, et il a prié avec elle. Il a pris la main de sa nièce. Mais peu après elle a touché un bouc, et elle a senti comme du feu dans sa main : il y avait là une brûlure, sérieuse, ("les deux peaux l'a sorte dedans") que la femme d'un prêtre indien réputé a soignée avec un mélange de lait et de cendre. On ne peut qu'être frappé de l'analogie avec la marche dans le feu des cérémonies indiennes : les marcheurs sortant du brasier passent dans un fossé où les femmes versent du lait...

Depuis ce jour, elle a le "don". Pour l'entretenir elle respecte strictement les interdits alimentaires sur le boeuf et le cabri. Elle ne doit absolument pas en goûter. Mais elle doit fréquenter, en raison de son ascendance indienne, les cérémo-

nies indiennes où justement l'on sacrifie des cabris que les participants mangent ensuite en commun. Elle se rend donc à la fête de Kali où elle apporte un coq qui sera sacrifié, mais qu'elle ramènera chez elle où il sera consommé. Elle participera ainsi au repas tout en évitant l'interdit du cabri. Chaque année elle fait également des offrandes au pied d'un arbre qui pousse près de sa case ; elle "coupe" un coq pour Suryan, le soleil, et un pour Sadarmini. Ce dernier, esprit indien gardien de sa "cour" était celui auquel son père faisait des sacrifices. Mais cela ne suffit pas. Elle paie tous les ans une messe à l'église pour les Ames du Purgatoire. Ce choix n'est pas neutre, car ces âmes peuvent être en cause dans des maladies : si elles sont "délaissées" elles s'attachent aux vivants qu'elles rendent malades pour attirer leur attention.

Grâce à ces cautions surnaturelles, le don de Madame Joseph reste vivant et cela se sait dans son entourage et parmi ses malades. Don qui lui permet de connaître les plantes, de composer des sirops qui guérissent et surtout de diagnostiquer le mal dont souffrent ses consultants, sans risque d'erreur. C'est dans le don, cautionné et renforcé par les offrandes, que s'enracine sa pratique thérapeutique et c'est grâce à lui que le choix des plantes à utiliser est considéré comme infaillible. Ce choix part certes de la connaissance des végétaux, des recettes, des gestes et des rythmes des soins. Mais le don peut aussi devenir la source autonome d'une connaissance intuitive nouvelle, porteuse d'innovations qui, parce qu'elles s'appuient sur lui, ne semblent pas contredire la tradition mais se couler en elle sans difficulté : garantissant la validité des changements, le don est un moyen efficace pour permettre à la pharmacopée et aux pratiques de s'adapter à une société mobile. On voit ici à quel point l'observation empirique et le "bricolage" des pratiques s'appuient sur une référence à l'intuition extra-naturelle.

Si le don cautionne les connaissances de Madame Joseph, par contre il n'intervient pas directement dans le traitement, par exemple en légitimant une imposition des mains ou des procédés de divination. Madame Joseph met l'accent sur la dimension technique de ses activités ; elle insiste sur le fait que son oncle devait à ses origines malgaches la maîtrise des recettes de thérapeutique par les plantes. Mais elle use aussi d'autres recettes, aux origines imprécises, et elle souhaite en acquérir plus. Quand se présente l'occasion d'échanger des connaissances, elles emmagasine les recettes nouvelles, mais elle constate que sa mémoire a des limites : " Si je savais lire, j'en connaîtrais bien plus! Mais, je ne sais pas !"

Car le don n'est pas seul à donner les bases de sa pratique. L'aspiration à connaître plus, à élargir le spectre de son action, à refaire ce que l'on voit ailleurs, modifie au jour le jour son savoir et l'adapte à la société nouvelle et aux demandes imprévues. Les thérapeutes populaires ne sont pas les héritiers inactifs de traditions immobiles. Comme les religions populaires, dont les plus vivantes sont celles qui savent remanier leur tradition et y incorporer les alluvions que les mouvements des peuples leur apportent, les médecines populaires sont ouvertes et évolutives

Les recettes de Madame Joseph sont diverses. Il s'agit surtout de "tisanes", en fait de sirops, qu'elle confectionne avec beaucoup de soin. La plupart sont utilisées par des acheteurs qui les gardent en réserve pour l'automédication de petites affections courantes (toux, rhume, douleurs, vers des enfants...). En voici quelques exemples :

- La tisane-refroidissement, est utilisée contre la toux, la grippe, quand "ça gratte comme un pus sur l'estomac". C'est un sirop composé à partir de plusieurs plantes : chandelle (?), patte de poule (*Kalanchoe pinnata*), et un peu de "bois de senteur" (?). On fait bouillir le mélange dans une casserole d'eau, puis on passe (on filtre), en enlève l'écume puis on sucre avec du sucre et du miel. On fait alors réduire le liquide sur le feu. Le sirop sera utilisable dès qu'il aura refroidi ; il se conservera un ou deux mois, en bouteilles d'un litre, que Madame Joseph vend couramment à des personnes qui veulent en avoir chez elles en cas de besoin.

- La tisane pour le ventre est faite de cinq feuilles de "bois de rempart" (?) et de fragments de patte-lézard (*Phytomates scolopendria*) bouillis un quart d'heure dans de l'eau.

- La tisane-le-vers, destinée aux enfants se prépare avec des grains de citrouille (*Cucurbita pepo*), la peau d'une grenade (*Punica granatum*), des racines d'herbe-à-ver (?) et "à peu près" 7 gousses d'ail (*Allium sativum*). Lorsque la préparation a bouilli et refroidi, on la mélange à du rhum et on en donne une cuillerée tous les soirs pendant quelques jours. Madame Joseph reste ouverte à de nouvelles connaissances, et elle mentionne qu'on lui a indiqué quelques jours plus tôt une autre "plante pour le ver", la "main grand' moune".

- La tisane-carreau est l'une des grandes spécialités de Madame Joseph, ce qui n'est sans doute pas sans signification quant à l'origine de ses pratiques, car elle

est spécifique de la tambave, syndrome d'origine malgache affectant les enfants. C'est une préparation complexe. Il faut y mettre les plantes suivantes : carambole, souris-chaude (*Korthalsella opuntiae*), écorce de "bois de pintade" (?), racines de combava (*Citrus hystrix*), pocpoc, racines de guérit-vite (*Siegesbeckia orientalis*). On réduit les écorces en poudre et on fait bouillir le tout.

- Il existe une autre tisane destinée au "carreau", la tisane tambave-carreau : souris-chaude, racine de combava, bois-cassant, tibaume, "pivo", patte de lézard et ti fleur jaune. Ces plantes sont mises à bouillir ensemble longuement. Puis on mélange du miel, deux cuillerées d'huile tantan, deux cuillerées d'huile de coco, deux cuillerées d'huile d'olive que l'on bat soigneusement. On mêle le tout et on donne le mélange refroidi à l'enfant.

Madame Joseph connaît bien d'autres recettes. Elle identifie un grand nombre de plantes et mentionne leurs propriétés. Elle en usera, isolées ou en mélange, selon les demandes.

Pour le carreau elle conseille en complément de sa tisane l'usage du "sulfate" et de l'huile d'olive.

La feuille de plantain (*Plantago major*) sert au lavage des yeux en décoction refroidie.

Le rhumatisme, le "refroidissement du pied" est combattu en frottant "brosant" le pied avec une préparation qu'elle confectionne : mélange de gingembre marron avec "de petites fleurs mauves" (?) sèches, qui sentent bon, et de "feuilles poison", celles qu'elle plante dans son jardin, de l'huile tantan, un peu de girofle, un morceau de camphre. Tout cela dans de l'alcool à friction. Ensuite, on frotte tous les soirs.

Le mal de tête est soigné avec des corps gras : on frotte la tête avec des "feuilles poison", puis de l'huile de coco. Ensuite on fait fondre du suif de mouton dans de l'huile de coco, on passe (filtre) et on étend sur la tête. Si on désire se protéger, on place sur la tête une feuille tantan (feuille de ricin), tout en sachant qu'elle n'est nullement le médicament mais seulement une façon d'éviter de se salir avec la graisse.

La feuille de cochlearia luttait contre le muguet des enfants, mais on l'a abandonnée en raison de la qualité des traitements modernes. La feuille-lilas agirait sur les hernies. On en fait bouillir, on jette l'eau qui reste et on garde "le dedans", épais, qu'on fait encore bouillir. On pourra alors en faire un emplâtre qui s'épaissit et qui "amarre sur le bas-ventre". La sensitive (*Mimosa pudica*) fait dormir, le Quivi (*Quivisia heterophyllia*) en décoction, pris très tôt après l'arrêt des règles, les fait revenir... L'écorce de quina (*Cinchona*) lutte contre la fièvre, ainsi que le ti-ouette (?). On utilise l'essence de géranium (*Pelargonium roseum*) de deuxième lot contre la grippe : 13 gouttes administrées dans un peu d'eau ou sur un sucre suffisent. Le zamal (chanvre indien) quant à lui sert à exciter les coqs de combat. On leur en donne, écrasé, en petites boules mélangées à des oignons...

Mais les choix de Madame Joseph ne sont pas seulement le résultat de ses connaissances botaniques. La référence à des pouvoirs qui ne sont pas dans la plante mais dont celle-ci est un médiateur émerge très souvent. Certaines plantes sont littéralement enracinées dans un autre monde, où siègent ces pouvoirs ; elles ne peuvent être cueillies ou manipulées comme les autres plantes ; lorsqu'on désire intervenir contre des forces maléfiques, c'est à elles qu'il faut avoir recours, car elles agissent sur le monde dont procèdent ces forces et où elles ont elles-mêmes une place. A une botanique profane, ou savante, où elle puise les principes actifs de ses tisanes, Madame Joseph ajoute une botanique sacrée, réservée à des interventions plus délicates et qui complète ses traitements naturels. Mais la discontinuité n'est pas toujours nette, le don participant aux deux niveaux de traitement. Bien souvent c'est à lui aussi que le diagnostic est demandé.

Certains arbres attirent les esprits : le manguier (*Mangifera indica*), le lilas (margosier), le laurier-rose. Ce dernier intervient également dans la guérison lorsque la maladie est due à un sort. On cueille sept ou treize feuilles de laurier et on en fait une décoction qui servira à se laver les pieds ou les mains, si l'on pense que la maladie est due à une "saloperie" sur laquelle on a marché involontairement sur le chemin et qu'alors un esprit vous a "frappé". On peut ensuite déposer à une croisée de chemin le liquide qui a servi au lavage et la maladie ira frapper un autre passant ou même celui qui l'avait envoyée.

Comme le laurier, un autre arbre est revêtu d'une grande puissance, à la fois naturelle et surnaturelle : le "bois de senteur". Selon Madame Joseph, on devrait dire le "bois-chanteur", car son nom vient de son chant, non de son odeur, la prononciation créole créant la confusion. En effet cet arbre est réputé servir de lieu de rassemblement aux esprits errants. Lorsqu'ils arrivent, à midi, à six heures et à minuit, l'arbre chante. Ce rôle d'accueil des esprits lui confère une grande puissance et un grand attrait, à tel point qu'on est en droit de penser que son usage très fréquent et hautement polyvalent représente dans bien des tisanes et mélanges la garantie surnaturelle. Il est la médiation vers les esprits ou le moyen de les combattre. Mais si son usage dans les préparations courantes ne requiert pas de pratiques particulières, il en va autrement lorsqu'on désire explicitement s'en servir pour lutter contre la "saisie" d'un individu par un mauvais esprit. Il est nécessaire de récolter le bois au cours d'un rituel, exécuté de préférence la nuit. Mais Madame Joseph ne fait pas cela elle-même ; elle achète son bois de senteur car elle n'irait pas défier la nuit les esprits sur les rives des ravines.

Au pied de l'arbre, celui qui va couper la branche destinée à la confection de médicaments brûle un morceau de camphre, prie, puis il dépose un peu d'argent que personne ne viendra jamais ramasser. Alors, si l'arbre chante, ce sera bon, sinon, ce n'est pas bon et on ne cueille pas la branche... D'autres végétaux exigent eux aussi qu'on les paie pour les cueillir, mais on n'accomplit pas cette pratique s'il s'agit seulement de collecter la plante pour utiliser ses propriétés médicinales dans une affection jugée comme naturelle. Par contre, il est nécessaire de les payer si l'effet recherché s'adresse au monde surnaturel.

Dans le jardin de Madame Joseph, comme dans beaucoup de jardins familiaux de la Réunion, des plantes sont disposées à proximité de la case, dans des emplacements stratégiques (près de l'entrée, à gauche, ou sous les fenêtres) pour protéger contre l'entrée des esprits. Ainsi que le dit joliment Madame Joseph : "I fait tisane pour le gros souci". Il en va ainsi de la verveine-citronnelle (*Lippia citriodora*) : son odeur porte chance, et son administration en infusion calme un individu saisi par un esprit et permet d'attendre que l'on chasse celui-ci. Le songe caribbe (*Alocasia cordifolia*) et surtout le natchouli (*Justicia gandarussa*) sont particulièrement réputés dans ces fonctions de protection à l'entrée des cours et des cases.

Madame Joseph connaît d'autres plantes qui peuvent ne pas avoir de vertus par elles-mêmes, mais qui sont indispensables à l'accomplissement de certains rituels. Ainsi, le Ti-ouette, arbuste utilisé comme vermifuge et comme fébrifuge, peut-il servir également de protection contre une agression par un mauvais esprit rencontré sur le chemin. On prend des feuilles et un petit coeur de pignon d'Inde (dont l'historien Hubert Gerbeau m'a indiqué qu'il avait joué un rôle magique à Bourbon, au XIX^e siècle), trois petits coeurs de ti-ouette et on en fait une tisane où l'on casse un oeuf pourri et l'on boit le mélange. Le vomissement qu'il déclenche élimine le risque couru sur le chemin.

Madame Joseph peut également recourir à des prières lors de ses soins. Son oncle, en lui transmettant son don ne lui a pas enseigné de prières spéciales, destinées à tel ou tel usage. Par contre il lui a appris comment protéger les enfants des mauvais esprits : on prend sept petites branches de rameau béni, on les brûle et on place leur cendre dans de l'eau bénite. On prononce alors : "C'est une mauvaise âme, c'est un mauvais esprit qu'il faut faire partir de l'enfant". Puis on prend un papier sur lequel a été copiée la "Prière Sainte-Croix". On découpe ce papier "comme il faut, pas n'importe comment" (mais Madame Joseph refuse de préciser, car le mode et la forme du découpage semblent le lieu de son secret). On place alors la prière dans un sachet que l'enfant devra désormais porter sur lui.

Mais, insiste Madame Joseph, la prière Sainte-Croix n'est "pas une garantie malbar". Elle n'agit que sur les mauvaises âmes chrétiennes. Si les troubles persistent, c'est qu'il s'agit d'une "mauvaise âme" indienne. Plusieurs solutions s'offrent alors. La mère peut aller avec l'enfant recourir à Saint-Expédit, dont les chapelles sont nombreuses dans le quartier. Corroborant bien d'autres discours, Madame Joseph souligne combien ce saint se place à l'articulation du catholicisme populaire et des cultes indiens réunionnais : "l'est absolument Bon-Dieu Kali ; l'est pas le même, mais i agit pareil". Elle-même, elle le consulte régulièrement dans un oratoire du quartier, de bon matin, lorsqu'elle veut lui demander une grâce ou une juste vengeance. A cette heure, il "est de bonne humeur", il ne fait pas le mal pour le mal, mais il est très actif pour aider à toute vengeance destinée à châtier un méchant. Par contre, si quelqu'un veut demander à St. Expédit "une grâce pour faire le mal", il doit aller le voir le soir, quand il est "fatigué"...

Et si St. Expédit ne règle pas le problème, c'est que l'esprit est très fort : il faut aller voir un prêtre malbar. Alors, dit-elle, le prêtre fait une "garantie malbar". Il prie tout en plaçant la garantie sur la tête de l'enfant, puis il rattache la garantie à un protecteur, à Massalankali. Si l'enfant rencontre une mauvaise âme, "comme Karteli" cela le protégera. Mais elle insiste sur le fait qu'elle ne sait pas faire ces garanties, et que c'est un travail particulièrement difficile.

A tous elle fait une promesse, et elle leur donne des offrandes, selon ce qu'ils ont coutume d'exiger. Sinon, elle perdra son don.

Madame Joseph exerce sereinement ses talents. elle n'est nullement inquiète, ni face aux médecins qui la connaissent et qui la tolèrent, ni face au curé qu'elle fournit régulièrement en sirops. Sa clientèle s'étend à un vaste éventail social et ethnique, allant des Indiens aux Blancs, des ouvriers agricoles aux classes moyennes urbaines. Elle ne prétend pas répondre à tous les maux ; elle dit sans gêne ses limites, dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel. Mais ce qu'elle sait est à ses yeux incontestable, garanti à la fois par une longue pratique, par l'approbation de ceux qui la consultent et l'entourent, et par son don. Ce don, elle prend le plus grand soin de l'entretenir, en gardant une fidélité équilibrée aux divers liens surnaturels qui se croisent en elle. Et en tissant ces liens, sans le savoir elle tresse en un réseau de plus en plus solide les fils disparates que les immigrants ont apportés dans l'île avant qu'ils ne servent à les y amarrer.

Face à cette réalité sociale, quelle démarche ethnobotanique et ethnopharmacologique adopter ? L'une des plus classiques et des plus courantes part de la réflexion issue de la médecine expérimentale. Elle essaie, par les méthodes de celle-ci de déceler dans l'ensemble des remèdes des composantes dont l'efficacité puisse être attestée par l'observation et l'expérimentation. Face au terrain ethnographique, le chercheur, qu'il soit ethnologue ou pharmacologue, se comporte comme un chercheur d'or : il collecte la matière brute de l'information, puis il la trie de façon à en isoler la matière précieuse qu'il recherche... Ce qu'il reçoit, ce sont pêle-mêle des comportements, des informations disparates sur des végétaux ou des minéraux, des indications thérapeutiques, des formes de préparation, des rituels.

Un premier tri lui permet de dégager ce qui est probablement le plus porteur de ce qu'il cherche: d'un rituel, il va garder la plante, voire éventuellement une façon de la préparer. Par contre il va évacuer le rituel lui-même, du moins sa composante signifiante pour les croyants, sa dimension sacrée... Il va ensuite décanter un peu plus le mélange d'informations qu'il a reçu. Il va jeter un certain nombre de prescriptions associées à l'usage thérapeutique et qui ne sont manifestement pas de l'ordre qui le concerne. Il travaillera à une extraction d'alcaloïde de cette matière sociale complexe, comme le métallurgiste sur son minerai.

Parvenu à la plante elle-même il la soumettra elle aussi à un tri, c'est-à-dire à l'analyse. Tests pharmacologiques et analyses chimiques cerneront peu à peu les principes actifs.

La démarche peut être toute autre, si l'objectif et les prémices sont différents ; tel est le cas de l'ethnologue, et souvent du folkloriste, qui ont pour but de restituer la réalité sociale et culturelle telle qu'elle se livre à travers des pratiques, et de déchiffrer le discours entendu et les comportements observés. Le tri s'opère ailleurs : ce que l'on retient de façon privilégiée, c'est un complexe de pratiques, de connaissances, de "savoirs", dont on tente d'approcher l'intégralité, en ne négligeant ni les objets ni les gestes, ni les substances ni les symboles. Conduite adoptée dans bien des travaux, où les recettes sont collectées de façon aussi complète que possible, où il est tenu compte du contexte et où l'on restitue l'ensemble du "quoi?" dont est faite la matière observée.

On peut aussi aller au delà, dans une démarche plus ambitieuse. On prend en compte non seulement le "quoi ?", mais aussi le "qui fait quoi et pourquoi ?". C'est la démarche fondatrice d'une part essentielle de l'anthropologie, qui essaie d'accéder non seulement aux finesses du "quoi ?" mais aussi aux divers acteurs, dans leurs rôles sociaux. La pratique thérapeutique est réintégrée dans l'ensemble des autres activités sociales et son sens ne tient pas seulement à la façon dont elle se déroule, mais à ses connexions avec ces autres activités et à ce qu'elle introduit, ou révèle, dans la vie sociale.

S'éloignant au maximum des catégories biomédicales, il s'agit alors de s'interroger sur les catégories du malheur auxquelles répondent les activités que dans un

premier temps nous percevons comme thérapeutiques. De s'interroger aussi sur la part de malheur contenue dans toute maladie et des réponses qu'attend cette part, au delà de celles qui s'adressent au corps atteint. Les frontières de la catégorie "maladie", la pertinence même de cette catégorie, sont remises en cause. La plante utilisée, de médicinale devient autre, utile certes, porteuse ou vectrice d'un pouvoir. Mais c'est au delà de la plante que se trouve la réponse à celui qui s'interroge sur son usage.

Sous la plante, sous cet usage dans l'action thérapeutique, il y a une forme de communication propre à la société. Essayer alors de décoder son message ne nous dira presque rien sur les alcaloïdes mais nous apprendra tout autre chose sur la plante. Nous saisissons sans doute comment elle se situe dans telle ou telle société. Nous comprendrons alors que la première approche, celle qui tente d'extraire de la plante son principe actif, malgré son incontestable intérêt, ne prend pas en compte toute la place que la plante occupe. Car, la plante est présente à la fois dans la science, car elle est chimie, et dans l'inconnaissable car elle est vie.

Le transfert de la plante dans la science et de la science dans la plante permet-il de jeter un pont entre l'inconnaissable et la technique, et d'ouvrir quelque part une porte qui laisse entrer un mystère dans le monde rationnel que beaucoup vivent comme étouffant? N'est-ce pas ce point de vue qui rallie bien des gens aux médecines parallèles et à l'usage qu'elles font de la plante? Dans les sociétés contemporaines la plante est un lieu-carrefour : une de ses faces entre dans le discours expérimental moderne, et une autre s'enracine dans la part d'inconnaissable du vivant. À La Réunion également, la plante donne plusieurs messages. En calmant les douleurs du corps ou en écartant les mauvais esprits, elle est là aussi cette chose de nature qui participe à la lutte contre les menaces du monde, en ayant accès à ce qu'aucun outil, objet ou produit purement humain ne peut entièrement connaître. La plante-médicament se situe donc dans une zone ambiguë. Elle participe au monde matériel mais aussi à la Vie; elle est ancrée dans la chimie, mais aussi dans des pouvoirs autres qui plongent dans l'inconnaissable. Selon les regards, selon les circonstances, elle est l'un ou l'autre, voire l'un et l'autre sans que celui qui l'utilise sache toujours qu'il l'a choisie justement en raison de cette ambiguïté.

Mais ne versons pas dans l'archaïsme nostalgique. Pas plus à la Réunion qu'ailleurs, les médecines traditionnelles ne recèlent de secrets qui leur confère-

raient une efficacité biologique dans des domaines où la biomédecine serait encore impuissante. Toutefois, avant les découvertes de ces cinquante dernières années, aucune médecine n'avait beaucoup d'effet sur l'évolution des maladies, les épidémies, les statistiques démographiques et le tableau de la santé publique en témoignent suffisamment. Mais toutes les médecines ont longtemps partagé alors une certaine forme d'écoute, la capacité de prendre soin des malades faute de pouvoir les soigner. Et cette fonction a été de plus en plus abandonnée par une biomédecine qui a rationalisé ses interventions à la mesure de ses capacités d'agir et qui a jugé bien des écoutes comme dérisoires.

Si bien qu'un nouveau partage semble se faire. Loin d'être concurrentes sur le même terrain, médecines traditionnelles et biomédecine peuvent être amenées à se partager le champ de la réponse aux malades. Se concentrant sur des techniques symboliques, dont l'administration de la nature à travers ses plantes, les médecines traditionnelles, et celles qui en sont issues sous des formes acceptables à la modernité prennent en charge l'écoute, tandis que la biomédecine assure surtout ses soins au corps biologique. Partage plein d'embûches, mais que l'on voit concrètement à l'oeuvre à la Réunion.

* * *

Les multiples traditions qui ont convergé à La Réunion ont su à ce niveau se fondre. Il est cependant frappant de voir combien, conformément au génie créole, il s'est instauré un consensus réunionnais qui donne une réelle unité aux "savoirs", même si on tient compte des variations individuelles. Pour comprendre comment fonctionne l'usage des plantes dans ce consensus nous sommes alors poussés, comme malgré nous, à passer d'un inventaire des effets des plantes à une anthropologie du médicament. C'est-à-dire à un décryptage bien plus vaste : celui des univers thérapeutiques où la plante joue un rôle, où elle n'est pas que le moyen d'une action médicinale concrète, mais aussi le support de représentations, le réceptacle de symboles. Pensons à la Légende de la Sauge...

On aborde alors les deux faces de la plante-médicament : son versant naturaliste, où c'est la plante qui soigne, et l'autre où la plante est le réceptacle symbolique d'un pouvoir supérieur. Peu importe alors la plante. Ce qui compte, c'est celui qui l'administre, et les rituels (magiques, religieux ou techniques) qui accompa-

gnent l'administration. Placée à l'interface de deux mondes, la plante permet à quiconque de l'utiliser, à celui qui croit au ciel (c'est à dire à des pouvoirs ancrés dans l'inconnaissable, cette forme acceptable du surnaturel...) et à celui qui n'y croit pas. Dans bien des malaises où les troubles du corps expriment ceux de l'âme, la plante donne une réponse : elle est le messenger d'une attention envers celui qui est malade, puis attention du malade envers lui même à travers les prises régulières de la tisane, du granule ou des gouttes .

La plante, en devenant médicament affirme qu'il y a une porte ouverte sur l'inconnaissable, qui brise l'opacité où la science semble emmurer le destin de chacun.

N'est-il pas un vrai sage, ce guérisseur réunionnais qui, plutôt que de ne tenir compte que des analyses des produits qu'il administre, se tourne vers une nouvelle synthèse ? Synthèse entre une "tisane-docteur", issue désormais de la chimie, et la "tisane-bon-dieu" à travers laquelle il sait insuffler dans la plante un message qu'aucune parole de science ne saurait donner ? La croyance partagée permet au malade et à celui qui le soigne de se rencontrer dans la plante et par elle de communiquer silencieusement l'espoir nécessaire et le sens que le monde risque de perdre quand la plante n'est que chimie.

Références

ADJANOHOUN et coll. 1983

Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques à Maurice (Iles Maurice et Rodrigues), Agence de Coopération Culturelle et Technique, 214 p.

ANONYME

Le Père Raimbault et les plantes médicinales de la Réunion 1984, Nouvelle Imprimerie Dionysienne, St. Denis de la Réunion, 87 p

BARRAU Jacques

Les plantes qui guérissent : ethnobotanique et phytothérapie *Projections. La santé au futur. Médecine et anthropologie* n°1 Hiver 1989/90

BENOIST J.1998

Hindouismes créoles. Paris C.T.H.S., 305 p.

CADET Th. 1977

La végétation de l'île de La Réunion, Thèse soutenue le 26 avril 1977, Imprimerie Cazal, St. Denis de la Réunion, 312 p.

CADET Th. 1981

Fleurs et plantes de La Réunion et de l'île Maurice, Ed. du Pacifique, 130 p.

DUCHEMANN B. s/d

Plantes médicinales de l'Ile de La Réunion (s/r)

LAVERGNE R. 1990

Tisaneurs et plantes médicinales indigènes de l'île de la Réunion Livry-Gargan, ed. Orphie , 521 p

LAVERGNE R., VERA R. 1989

Etude ethnobotanique des plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle à la Réunion, coll. "Médecine traditionnelle et pharmacopée" Agence de Coopération culturelle et technique, Paris, 236 p.

LOUPY M.M. 1987

Contribution à l'étude des plantes médicinales de l'île de La Réunion contenant des alcaloïdes: Ochrosia borbonica Gmel., Tabernaemontana mauritiana Jacq., Faculté de Pharmacie de Montpellier, Thèse, 88 p.

RAIMBAULT Cl. 1948

Les plantes médicinales de l'île de La Réunion, Imprimerie Dieu et Patrie, St-Denis, 58 p.

SAM-LONG J.-F. 1984

Magie des arbres de La Réunion, N.I.D., St-Denis, 186 p.

SUSSMAN L. K. 1980

Herbal Medicine on Mauritius, *Journal of Ethnopharmacology* 2: 259-278.

WONG TING FOOK W.T.H. 1980

The Medicinal Plants of Mauritius, ENDA Océan Indien, Doc. 10, 35 p.

Fin du texte